

*Date de dépôt : 8 mars 2012*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à l'interpellation urgente écrite de M. Guillaume Barazzone : Une ligne aérienne Genève-Pékin (« delayed ») ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 24 février 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*La compagnie aérienne Swiss vient d'inaugurer une liaison aérienne entre Zurich et Pékin avec le soutien du Conseil fédéral et des autorités cantonales zurichoises. Le canton de Genève déploie de nombreux efforts en matière de promotion économique du canton en Chine et développe de nombreuses synergies avec ce pays.*

*Depuis quelques années, des sociétés chinoises importantes ont implanté leur siège, une filiale ou une succursale dans notre canton. Une liaison aérienne directe entre Genève et Pékin, voire d'autres villes chinoises bénéficierait au tourisme et à l'économie genevoise.*

*Ma question :*

*Le Conseil d'Etat souhaite-t-il une liaison aérienne directe entre Genève (Cointrin) et Pékin ? Le cas échéant, quelles démarches politiques formelles a-t-il entreprises et accomplies auprès des autorités chinoises et des compagnies aériennes (par ex. Swiss, Air China) à ce sujet ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat rappelle que ce sont bien les compagnies d'aviation qui décident d'ouvrir des lignes, en fonction généralement de critères économiques. Les aéroports offrent des facilités et les autorités politiques peuvent également apporter leur concours dans le cadre des négociations commerciales pouvant aboutir à l'ouverture de telles lignes.

Des contacts existent depuis plusieurs années avec différentes compagnies chinoises. Rappelons qu'une compagnie chinoise avait même annoncé, à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée à ses frais, l'ouverture en 2007 d'une ligne entre Pékin et Genève. Elle a dû pourtant y renoncer. Des contacts ont été intensifiés depuis 2010, impliquant également les autorités fédérales. En outre, tant la direction de Genève Aéroport que le Conseil d'Etat entretiennent d'étroits contacts à ce sujet et avec les autorités diplomatiques chinoises, au plus haut niveau.

L'ouverture d'une ligne entre Pékin et Genève n'est donc clairement pas une hypothèse farfelue. Compte tenu de l'environnement économique instable, des difficultés du secteur aérien et des incertitudes liées aux commandes d'avion, il est cependant risqué d'établir un calendrier.

Genève Aéroport va poursuivre et renforcer ses efforts en la matière et tout soutien externe peut s'avérer utile. Les négociations avec des partenaires économiques étrangers doivent toutefois respecter un cadre défini, coordonné et une certaine discrétion sur la stratégie mise en place, notamment à l'égard d'autres plateformes aéroportuaires potentiellement en situation de concurrence. Ce dossier est par ailleurs également suivi par la délégation du Conseil d'Etat aux affaires chinoises.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
Pierre-François UNGER